

# PREMIÈRES INFORMATIONS

## LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés ou plus AU DEUXIÈME TRIMESTRE 1995

### Résultats provisoires

Les établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole ont enregistré plus d'entrées que de sorties au second trimestre 1995. Globalement, l'importance des embauches sur contrat à durée déterminée est comparable à celle du premier trimestre. Elle a toutefois augmenté dans les secteurs du tertiaire et baissé légèrement dans l'industrie, où elle retrouve le niveau du quatrième trimestre 1994.

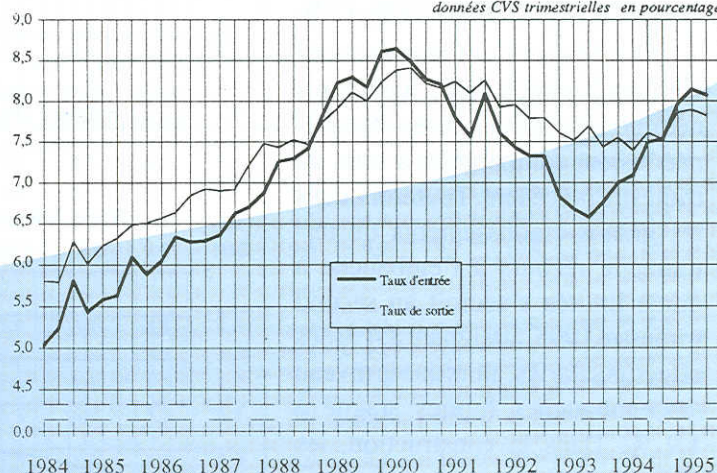
### Les entrées restent plus nombreuses que les sorties au deuxième trimestre 1995

Depuis la mi-1994, les grands établissements du secteur privé non agricole créent des emplois. Le solde des entrées/sorties fait apparaître une progression des effectifs de 0,3 % au second trimestre 1995 après 0,2 % au premier. A titre de comparaison, ce solde atteint 0,8 % dans les établissements de 10 à 49 salariés au cours du même trimestre et, sur l'ensemble des salariés, y compris les agences d'intérim, il est estimé à 0,4 %.

Les établissements de 50 salariés ou plus n'ont toutefois pas le même comportement en fonction de leurs secteurs d'activité. Les établissements du tertiaire retrouvent leur prééminence dans la création d'emploi. Ceux de l'industrie continuent d'accroître quelque peu

Mouvements de main-d'oeuvre  
dans les établissements de 50 salariés ou plus

données CVS trimestrielles en pourcentage



Champ : secteur privé non agricole.

Source : DMMO, MTAF-DARES.



leurs effectifs. Par contre, l'évolution de l'emploi est beaucoup moins favorable dans les secteurs de la construction, où les effectifs ont baissé de 0,7 % au second trimestre.

### La progression des taux d'entrée se confirme dans le tertiaire

Les taux de sortie restent à un niveau pratiquement constant depuis le dernier trimestre 1994, quel qu'en soit le motif. Ce palier s'observe dans chacun des grands secteurs d'activité. au deuxième trimestre 1995, l'essentiel des évolutions est lié aux mouvements d'entrées.

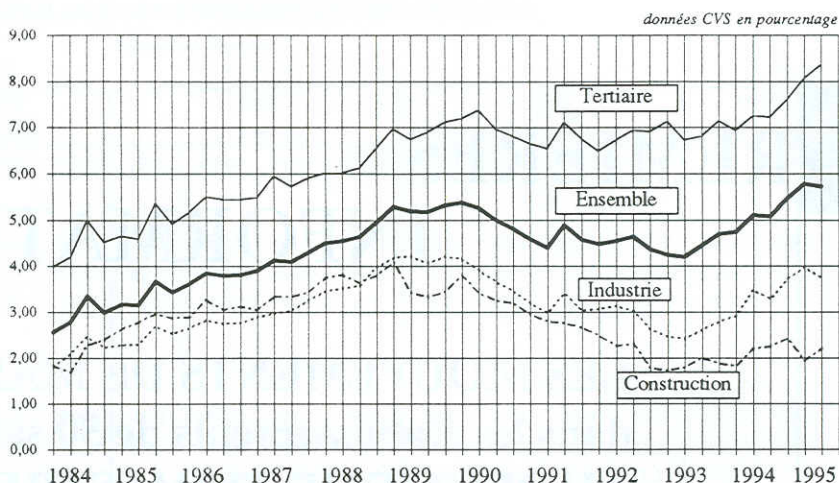
Au second trimestre 1995, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés ou plus est, en données corrigées des variations saisonnières, de 7,6 % comme au trimestre précédent

Cette stabilisation ne doit pas masquer l'accélération observée dans les secteurs du tertiaire, où les embauches atteignent 10,9 % des effectifs salariés. Dans le même temps, les taux d'entrée dans l'industrie baissent légèrement, après la forte progression constatée depuis la mi-1994.

Les taux d'embauche aussi bien sur contrat à durée indéterminée que sur contrat à durée déterminée restent comparables à ceux du trimestre précédent. Toutefois, dans les grands établissements du tertiaire, le recours à l'embauche à durée limitée s'accroît au second trimestre 1995, atteignant 8,4 % des effectifs salariés, alors que le niveau des embauches fermes stagne à 1,9 %. Dans la construction, les recrutements sur contrat à durée déterminée augmentent également au second trimestre 1995, et les embauches fermes diminuent très légèrement sur la même période.

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. de sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié total de début de trimestre.

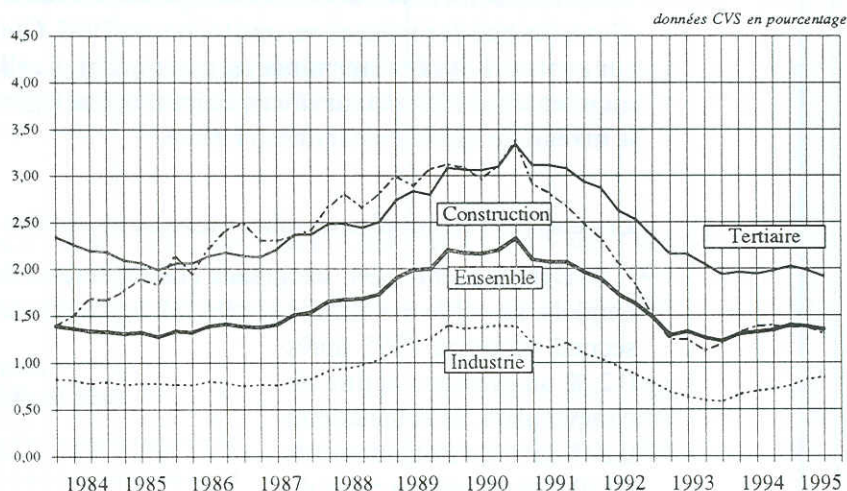
### Taux trimestriels d'entrée sur contrat à durée déterminée



Champ : établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole.

Source : DMMO, MTAF-DARES.

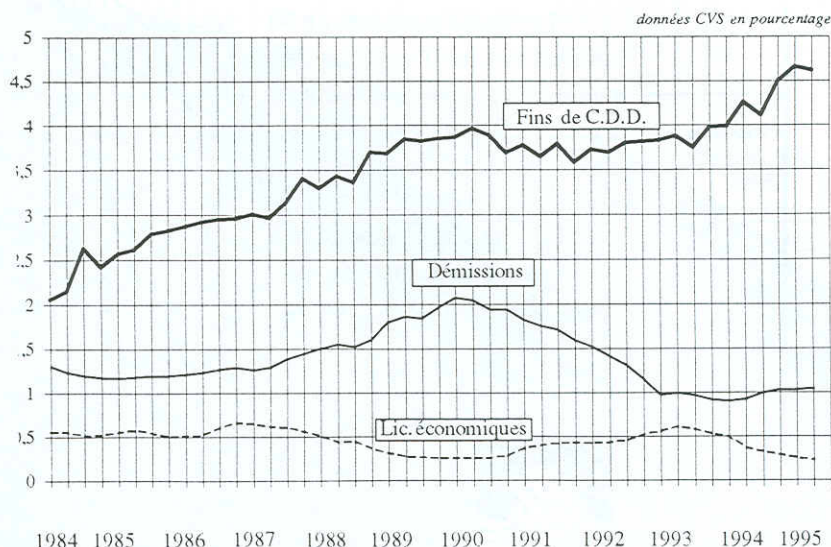
### Taux trimestriels d'entrée sur contrat à durée indéterminée



Champ : établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole.

Source : DMMO, MTAF-DARES.

### Taux trimestriels de sortie pour l'ensemble des secteurs



Champ : établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole.

Source : DMMO, MTAF-DARES.

